VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de choix dans le 3me District.

Succession de William Hillsman.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau 727 rue Commune, le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, en vertu d'un jugement daté le 29 novembre 1897 et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 1er décembre 1897, in re succession de Wm Hillsman, (No 54,652 du dossier de la Cour) il sera vendu aux enchères publiques, à savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, St-Claude et Marais, mesurant 37 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 88 pieds et 7 lignes.

Les améliorations, connues par les Nos 1111 et 1113 rue Louisa, consistent en un joli et confortable cottage double en bois, etc.

2° Un terrain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses etc, qui s'y trouvent situé dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington [maintenant avenue St Roch], et Lafayette, formant l'encoignure des rues Dauphine et Washington et mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face sur la rue Dauphine par 118 pieds de profondeur et de face à la rue Washington, maintenant avenue St-Roch. Les améliorations désignées par le No municipal 2503 rue Dauphine consistent en une grande et commode demeure à deux étages et mansarde, en bois, bien subdivisée, dépendances, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant H. L. Loomis notaire Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

(3 déc—3 4 5 12 19 26—4 jan

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 53,920.

A. P. Agnelly vs ses créanciers.

BON EMPLACEMENT POUR AFFAIRES.

Coin des rues Dupré et Lapeyrouse,

Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE,

— Rue Dupré.—

COTTAGE DOUBLE,

Nos 1612-1614 rue Dupré.

SERA VENDU A L'ENCAN,

Mardi, 25 Janvier, 1898.

A MIDI,

—A LA—

BOURSE DES ENCANTEURS 631 RUE COMMUNE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Juge de la susdite Cour, daté et signé le 23 décembre 1897, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous vendrons à l'enchère public, à l'heure et endroit mentionné, les propriétés ci après décrites.

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré; le dit lot est désigné par le numéro 1, sur un plan fait par L. J. F. Frémaux, ingénieur civil, le 21 Nov. 1896, et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire public en cette ville; le dit lot 1 mesure 30 pieds et 1 ligne de face à la rue Dupré sur une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes, et forme l'encoignure des rues Lapeyrouse et Dupré.

2° Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque côté avec les dépendances, etc; ledit lot 2 touchant lot 1, et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

3° LOT 3, dans le même ilet, touchant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté, etc; lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré, par 112 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4° Sept lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie désignés comme lots 20 à 26 dans l'ilet 1576, les dits lots mesurent 189 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 193 pieds de profondeur.

Conditions Comptant; l'acquéreur payant pour l'acte de vente devant L. C. Quintero, notaire et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs,
824 rue Commune.

26 déc—26 27—jan 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vastes propriétés de valeur et attrayantes dans le Premier District,

Portant les nouveaux numéros municipaux 1549 rue Camp, 1203, 1217 et 1223 rue Félicité et l'ancien numéro municipal 194 rue Orange,

—A CREDIT.—

Léon Joubert vs Mme Lucy Blanche Foster, épouse de Horace F. Foster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 54,980—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans le triangle borné par les rues Camp, Félicité et Orange, lesquels deux lots de terre sont désignés par les Nos un et trois respectivement sur un devis d'arpentage fait par L. J. Frémaux, ingénieur civil, daté le 31 juin 1889, et annexé à un acte de partage passé pardevant Jos. D Taylor, notaire, le 11 septembre 1891; selon le dit devis les dits lots ont les dimensions suivantes:

Le lot No Un mesurant soixante-cinq pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Camp, cent quatorze pieds quatre pouces de face à la rue Félicité, vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur une ligne courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là dix pieds sur une ligne courant vers la rue Camp, de là trente cinq pieds six pouces sur une ligne oblique courant vers la rue du Camp et de là cinquante-sept pieds sur une ligne courant vers et perpendiculairement à la rue Camp, et lequel lot forme l'encoignure des rues Félicité et Camp. Le lot No trois mesurant soixante-six pieds, huit pouces et une ligne de face à la rue Félicité, de là trente neuf pieds sept pouces et six lignes sur la ligne divisant le dit lot des lots Nos 1 et 2, et courant de la rue Félicité à la rue Orange, de là cinquante sept pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Orange et de là quatre pieds dix pouces sur une ligne courant de la rue Orange à la rue Félicité.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions:

1° L'acquéreur assumera jusqu'au montant total de son enchère le paiement de trois billets à recevoir tirés par la défendante, Mme Foster, à son propre ordre et par elle endossés, datés Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1896, deux desquels pour le montant de cent quarante dollars (140) chacun payables respectivement 18 et 24 mois après leurs dates et l'autre pour trois mille cinq cents dollars ($3,500) payable deux ans après sa date, tous portant intérêt au taux de huit pour cent par an de leurs maturités respectives jusqu'à paiement. Tous garantis par hypothèque, selon acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire, à la date du 26 juin 1896 (M. O Bk. 569 folio 169).

2° Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat du plaignant.

23 déc—23 24 30—jan 6 13 20 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Offres Extraordinaires.

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DES PLUS BELLES

PROPRIETES RESIDENCES

Dans le beau Quatrième District.

A L'ENCAN, PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

MARDI, 8 FEVRIER 1898.

In Re John M. Melbourne et als vs Henry C. Melbourne et als.

No 54,068 DE LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS—DIVISION A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 8 février 1898, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, où tous les plans peuvent être consultés, conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 4 octobre 1897, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu aux enchères publiques au dernier et plus grand enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

PREMIÈREMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement Faubourg Lafayette, dans l'ilet borné par les avenues Jackson et St-Charles et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philip. Le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan par Hugh Grant, ancien voyer et déposé dans le bureau de Clement Brown, ancien notaire de la Paroisse Jefferson, Lne., conformément auquel dit plan le dit lot mesure trente pieds (30) de face à la rue Jackson sur cent dix pieds (110) de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot ci-dessus seront trouvées sous la propriété quatrièmement décrite, étant située sur les deux lots numérotés respectivement quatre et cinq sur un plan à la Bourse, 629 et 631 rue Commune.

DEUXIEMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 192, borné par les rues Carondelet et Philippe, les avenues Jackson et St. Charles, sur un plan général par Grant, ancien voyer de Lafayette. Le dit lot est numéroté six (6) sur le dit plan et mesure trente [30] pieds de face à la dite rue Carondelet, par une profondeur de cent quarante-sept pieds sept pouces et deux lignes [147' 7" 2'''] entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec bâtisse à deux étages dans le fond, portant le numéro municipal 2314 rue Carondelet, contenant salon, quatre chambres à coucher, salle à bain et cuisine, vestibule et galerie, cour briquetée, plate-bandes et citerne, chambre à laver, hangar à bois et charbon, rapportant un loyer de $300 par an et vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898.

TROISIEMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St. Charles, Jackson et les rues Carondelet et Philippe désigné comme lot No huit [8] sur un plan fait par Charles Ferguson, ancien architecte en cette ville en date du 5 juin 1856, et déposé dans le bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, comme plan numéro quatre-vingt-quinze (95) et mesurant trente (30') pieds de face à ladite rue Carondelet sur une profondeur de cent sept pieds sept pouces et deux lignes (107' 7" 2'") entre lignes parallèles.

La propriété ci-dessus décrite est un lot vacant, très bien remblayé, ayant une grille en fer.

QUATRIEMEMENT, — UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Carondelet (anciennement Apollo) Philip et l'avenue St Charles (anciennement rue Naïades) et mesurant trente pieds (30') de face à la rue Jackson, cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot est désigné par le No quatre [4] sur un plan fait par C. A. [illegible], une copie duquel est attachée à un acte passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire de cette ville, le 23 avril (1861), faisant partie d'une grande portion de terre acquise originellement par Mme Ann Boseman, par partage entre elle et H. W. Boseman, par acte pardevant Carlisle Pollock, ancien notaire en cette ville le 23 mars 1832.

Les améliorations qui sont aussi partiellement situées sur le lot Premièrement décrit consistent en une résidence moderne portant le numéro municipal 1624 Avenue Jackson. Ceci est une maison parfaitement montée, bâtie d'après l'architecture du dix-neuvième siècle, avec mansarde, etc. Elle contient deux vestibules, salons double, salle à manger, cinq chambres à coucher, chambre à bain finie de porcelaine, cuisine, office, chambres de mansarde, lieux d'aisance patentés, cloches électriques, tuyaux à eau, stove de cuisine, etc, dépendances, citernes doubles, puits et pompe, cour en briques et en schillinger, grillage en fer rapportant $900 annuellement, sous un bail qui expirera le 30 septembre 1898.

CINQUIEMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St. Charles (anciennement Naïades) Jackson, et les rues Carondelet (anciennement Apollo) et Philippe et désigné comme lot No deux (2) sur un plan fait par Hugh Grant, ancien voyer de Lafayette, le 3me jour d'avril 1848 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30) de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine

Les améliorations consistent en une bâtisse à dix chambres, portant le numéro municipal 1634 rue Jackson avec deux vestibules. La cour qui contient une bâtisse à un étage avec chambre à laver, citernes et puits avec pompes est pavée avec pierres plates et de la brique, grillage en fer en face. Rapportant $360 par an.

SIXIEMEMENT — UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Jackson, Carondelet (anciennement Apollo) et Philippe et désigné par le numéro trois (3) sur un plan fait par Hugh Grant, alors voyer de ville de la ville de Lafayette, le 3e jour d'avril 1858 et déposé comme plan No trente (30) dans le bureau de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds (30') de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages portant le No 1630 avenue Jackson, qui contient dix chambres et deux vestibules. Il y a une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant office, chambres à laver et à charbon au rez-de-chaussée et deux chambres en haut. Dans la cour il y a des citernes, poulailler, fleurs, puits et pompes, et pavée avec des pierres plates et des briques, grillage en fer. Rapportant un loyer annuel de $360.

SEPTIEMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Philippe et Carondelet et l'avenue St. Charles, mesurant vingt sept pieds, sept pouces et deux lignes [27' 7" 2'''] de face à l'avenue Jackson par cent dix pieds (110') de profondeur et de face à la rue Carondelet, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont représentées par une maison simple à deux étages, portant le numéro municipal 1636 rue Jackson, qui contient dix chambres. Bâtisse à deux étages dans le fond qui a office, chambres à laver et à charbon et vestibule en bas, citernes, poulailler, fleurs, puits et pompe. Pavage en briques et en pierres plates et grillage en fer. Cette propriété a été toujours occupée comme résidence par le dernier propriétaire devrait rapporter un bon revenu.

HUITIÈMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Prytania, Septième et Colisée, désigné par le numéro Treize (13) sur un plan fait par C. A. Hedin, ancien architecte de cette ville, le 10e jour d'avril 1849 et déposé dans le bureau de J. P. Gilly, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces (31' 4") de face à la rue Sixième sur cent vingt-cinq pieds (125') de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une double cottage résidence, portant les numéros municipaux 1428 et 1430 rue Sixième, et contiennent deux chambres cabinet et cuisine de chaque côté, aussi un petit hangar à chacun. Retirée de la rue. Rapportant un revenu annuel de $240 ou $10 par mois par côté

NEUVIEMEMENT—UN CERTAIN LOT DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages làdessus appartenant ou de quelques façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No un (1) de l'ilet borné par l'avenue Jackson, les rues Joséphine, Brainard et Carondelet lequel dit lot forme l'encoignure de la rue Carondelet et l'avenue Jackson, et mesure trente pieds, sept pouces et sept lignes (30' 7" 7''') de face à l'avenue Jackson, sur une profondeur et façade à la rue Carondelet de cent cinq pieds (105) entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent d'une propriété simple à deux étages, portant le numéro municipal 1703 avenue Jackson, laquelle contient double salons, salle à manger, l'office du sommelier, vestibule et cuisine au rez de chaussée et cinq chambres à coucher, vestibule, mansarde et chambre à bain au premier Tapisseries d'un superbe genre. La cour contient double citernes, hangar pour bois et charbon; etc., arbrisseaux, briques, barrière en fer. Rapportant un joli revenu de $720 par an, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898.

Les placements de valeur ci-dessus sont presque tous les possesseurs de splendides arbres magnolias, fleurs, etc. Soit sur ou touchant à des avenues en asphalte, dans un voisinage raffiné et à portée des lignes de chars électriques, des églises de toutes les croyances, des écoles privées et publiques, des magasins et marchés, sans nombre. Une carte de l'encanteur est nécessaire pour visiter les lieux.

TERMES ET CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS COMPTANT à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans payable et devant être démontré par des billets à recevoir, souscrits par les acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt ajouté là-dessus par an, les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, tel que le pacte de non alienando, la stipulation de cinq pour cent honoraires d'avocat, etc, et les acquéreurs doivent assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant JOSEPH D TAYLOR, Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 jan—2 9 16 23 30—fév 6 7 9

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 55,080—Div. C.

Succession de Frederick Brim.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, 629 rue Commune Il sera vendu aux enchères publiques conformément à un ordre rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus en date du 22 décembre 1897, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 25 janvier 1898, à midi—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Louisa, Piété, St-Claude et Marais, mesurant 41 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Louisa sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de 27 pieds 5 pouces 4 lignes de la rue Marais.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1898. Acte de vente aux frais de l'acquéreur; pardevant A. J. Villeré, notaire.

24 déc—24 26—jan 2 9 16 23

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

SPLENDIDE BAGUE DE DIAMANT

Montée avec Deux Grands Diamants

Succession de C. B Slack

No 53,061—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR Encanteur Bureaux No 813 rue Commune. JEUDI, 6 janvier 1898, à 11 heures A. M., il sera vendu aux enchères publiques, au No 813 Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 décembre 1897 pour le compte de la dite succession.

Une très belle bague en diamant, montée avec deux grands diamants.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

24 déc—24 28—jan 2 6

PAR C. H. W. ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A—No 50,105—Dans l'affaire des Enfants mineurs de T. A. Lee

Stocks de choix.

A L'ENCAN

Mercredi 7 janvier 1898 à midi

—A LA—

Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune.

Une action du fond Capital de la Variete Association.

Une action, du fond Capital, de l'Opéra Français.

Une action, du fond capital de la Bourse au Coton.

Sept actions, du fond capital du Louisiana Jockey Club.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, Juge de la Division E, siégeant pour l'Hon T. C. W. Ellis, Juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 28 septembre 1897, et aussi d'un ordre supplémentaire du même honorable juge, en date du 5 novembre 1897, les deux ordres étant adressés à moi. Je procéderai à vendre à l'heure, endroit et date ci dessus, mentionnées le stock ci-dessus mentionné.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H ROBINSON,
Encanteur et agent de propriétés, Hennen Building, 812 rue Commune

26déc—26—jan 2 à date.

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St, New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.

5 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages simples et doubles Nos 5926, 5928 et 5930 RUE MAGAZINE,

Entre les rues State et Eleanore.

Katie Berns et als vs Charles Von Hoven, Tuteur.

No 55,105—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 14 décembre 1897 et signé le 20 décembre 1897, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir—

1° Le cottage double à un étage Nos 5928 et 5930 rue des Magasins, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Eléonore et State, contenant cinq chambres, écurie et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage par S. G. de l'Isle, voyer, en date du 17 décembre 1897 et mesurant conformément 30 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine par 150 pieds de profondeur sur la ligne inférieure le séparant du lot A sur ledit devis, 150 pieds 4 pouces sur la ligne supérieure, sur la rue Bloomingdale et 36 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond.

2° Le cottage simple en bois No 5926 rue Magazine dans les mêmes district et ilet et se joignant à la propriété ci-dessus décrite, contenant trois chambres, hangar, etc Le lot de terre est désigné par la lettre "A" sur le susdit devis par De l'Isle, mesurant conformément 24 pieds de face à la rue Magazine sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain est bien rempli, le voisinage excellent, à proximité de plusieurs lignes de chars, et pour demeure ou comme placement sûr et payant la propriété est bien située.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les dits billets devant être subdivisés pour convenir aux parties intéressées; 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et l'assomption par les acquéreurs des taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Charles Forman, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 déc—26—jan 2 9 16 23 27

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 27 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 décembre 1897 et signé le 21 décembre 1897 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Dennis Leavey et al vs W. G. Hart, exécuteur testamentaire et als, No 48,496 de la susdite Cour les propriétés ci après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Cadix et Valence, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4614 rue Constance.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 158 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur entre ligne parallèles ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 4621 et 4623 rue Laurel.

3° Un certain lot de terre situé dans le même district et ilet et contigu à ladite propriété deuxièmement décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 126 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou en un et deux ans, de crédit, le tout à l'option de l'acquéreur pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées aux porteurs des billets et les acquéreurs devant assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1898 en sus et au-dessus de l'adjudication; 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais des acquéreurs.

26 déc—26—2 9 16 23 27 jan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Allée Jane, près la rue Banks.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er décembre 1897 et rendu dans la succession de Paul Hoegi ou Heegi, No 51,677 du Dossier de la dite Cour—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks, White, Palmyre et l'allée Jane, désigné comme lot No 25 et mesurant 26 pieds 7 pouces de face à l'allée Jane sur une profondeur de 114 pieds 10 pouces et 1 ligne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 an de crédit, avec billet portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 12 19 26—jan 2 6

PAR W. D KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Littiere, un Absent.

No 54,303, Cour Civile de District, Division E—Paroisse d'Orléans. Conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon George H Théard, juge de la susdite Cour le dit ordre daté et signé le 24 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau, No 144 rue Carondelet, à l'enchère publique, MERCREDI, le 5 janvier 1898, à 12 M. tous les droits, titre, intérêt et réclamation dans la suivante décrite propriété, à savoir—

1° Deux certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No— borné par les rues St Philippe, Dumaine, Rendon et Lopez mesurant chacun 30 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, connus comme lots Nos 23 et 24. Le lot 23 formant l'encoignure des rues Dumaine et Lopez

2° Trois certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No — borné par la Promenade Carondelet, les rues Toulouse, Salcedo et Gayoso, les dits lots désignés par les Nos 17 et 18 mesurant chacun 31 pieds de face à la Promenade Carondelet.

3° Dix certains lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 337 borné par les rues Toulouse St Pierre, Dorgenois et Broad, désignés par les Nos 1 à 10. Lots 1 et 2 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Broad et Toulouse. Les lots Nos 3 à 6 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Broad et St Pierre.

Conditions—Comptant. Actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. D. KINGSTON, Encanteur,
114 rue Carondelet.

5déc—5 12 19 26—jan 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de

McArdle & Sinclair Mfg. Co., Ltd.

EN LIQUIDATION.

FABRIQUE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIEME DISTRICT.

PAR WM. P. CURTIS, Encanteur—Bureau No 351 rue Carondelet, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 16 décembre 1897, dans l'affaire de McArdle & Sinclair Mfg. Co.- Ltd., en liquidation, No 52,087, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, comprenant les propriétés foncières et les immeubles par destination, comme suit—

Tous et séparément ces douze lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Howard anciennement St George, Liberté, anciennement Green, et Delachaise, désignés comme lots numéros six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize et dix-sept, dans l'ilet numéro cinq cent cinquante-six (556), sur un devis ou certificat d'arpentage fait par George H. Grandjean, député voyer de ville, en date du 1er août 1892, et annexé pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lots Nos six à dix inclusivement se touchent et mesurent chacun trente [30] pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le dit lot No dix forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue Howard, anciennement St. Georges. Lots numéros onze à seize inclusivement se touchent aussi et ceux numérotés onze et douze chacun mesurent trente-deux pieds de face à la rue Howard sur cent cinquante (150) pieds de profondeur entre lignes parallèles; et les lots numérotés treize à seize inclusivement mesurent chacun trente-deux (32) pieds de face aux dites rues Howard, anciennement St Georges, sur cent vingt (120) pieds de profondeur, le dit lot No seize formant l'encoignure des dites rues Howard (anciennement St. Georges) et Delachaise et lot No dix-sept mesure trente pieds (30) de face à la rue Delachaise, par cent vingt-huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles et la ligne de côté la plus près de la rue Howard (anciennement St Georges) se joint à la ligne du fond de différents lots numérotés de treize à seize inclusivement sur le devis ci-mentionné. Ensemble avec les machines, bouilloires, lattes, moulin, shaper, presse à perforer, dynamo, etc, avec poulies, courroies, outils et ustensiles, matériel, modèles en main et en fabrique, dessins, stock en main complet et en voie de complétion avec meubles du bureau et installations sur la propriété d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—A être vendu en bloc pour un tiers comptant, la balance garantie par hypothèque avec les clauses usuelles à un et deux ans de crédit avec des billets portant 8 pour cent par an d'intérêt. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à l'adjudication et payer l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire.

Voyez l'inventaire en nos bureaux et le plan à la Bourse.

2 jan—2 9 16 23 30 à date

PAR SIMMONS & COHN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SYNDIC.

Le Contenu Entier des Magasins et Entrepôts, Consistant en Ustensiles pour Moulins, Ustensiles pour Sucreries, Fer en Barre, etc

M. Schwartz et Cie vs leurs Créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 50,562.

PAR SIMMONS & COHN, ENCANTEURS—le JEUDI, 13 janvier 1898 à 11 heures A. M., et continuant jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

EN VERTU et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, et adressé aux syndics soussignés, il sera vendu aux enchères publiques, aux dates ci dessus mentionnées, le contenu entier du magasin connu comme le No 315 rue Magazine, consistant en ustensiles pour moulin, fer en barres, ustensiles pour sucrerie et d'autres marchandises ayant rapport à cette ligne.

Aussi le contenu de l'entrepôt connu par les No 1110 à 1120 rue Magazine, consistant en un lot de Machines de seconde main: Poulies, Tuyaux, Pompes, etc

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Amelia (en face des Docks Stuyvesant) consistant en Bouilloires, Réservoirs, etc., de seconde main.

Aussi, le contenu du lot à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Adèle, consistant en Bouilloires, etc. de seconde main.

Les marchandises ci-dessus seront adjugées au plus fort enchérisseur en lots d'après les catalogues que l'on peut voir en s'adressant dix jours avant la vente aux bureaux des Syndics No 315 rue des Magasins.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance garantie par des billets payables en douze mois, avec l'intérêt légal usuel et endossés à la satisfaction des Syndics.

EDWARD WEIL,
SUMPTER TURNER } Syndics.
SIMMONS & COHN, Encanteurs.

19 déc—19 26—jan 2 9 13

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les deux cottages simples Nos 1917 et 1921 rue Touro, Entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de Mme Charlotte Lentz

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.—No 53,197.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 627 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le MARDI 25 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 17 décembre 1897, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Touro, Français, Prieur et Johnson, lequel morceau ou portion de terre est désigné par le No 3 et mesure quarante-deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan fait par L. H. Pilié, et annexé à un acte passé pardevant Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville daté du 10 octobre 1836, et laquelle portion de terre figure également sur un certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 15 octobre 1860 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire de cette ville, en date du 16 juillet 1892.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, au gré de l'acquéreur, à un et deux ans, avec huit pour cent par an d'intérêt; l'acte de vente devant contenir cinq pour cent d'honoraires d'avocats, assurance et toutes les clauses usuelles de sécurité; dix pour cent de dépôt au moment de la vente.

Acte de vente pardevant T. G. Spitzfaden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 dec—22 28—jan 4 11 18 25

Bureau du Carondelet Canal and Navigation Company—Nouvelle-Orléans. 16 décembre 1897—La séance annuelle des actionnaires de cette compagnie pour l'élection de neuf directeurs pour l'année 1898 sera tenue au local de la compagnie, coin Villeré et Toulouse, LUNDI, le 17 janvier 1898, de midi à deux heures de l'après midi.

CHAS. J. LEEDS.
Secrétaire.

17 déc—17 31—janv 10 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

La Résidence à Deux Etages No 264 rue Gosselin,

Entre Peter et Patterson, Alger,

—ET—

La Bâtisse à un Etage, No 2519 rue Première,

Entre Locust et Freret.

A L'ENCAN.

Succession d'Anna Roberts.

No 49,638—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau 828 rue Commune.—JEUDI, 6 janvier 1898 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour Civile de District, Division C maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 23 juillet 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé à Belleville rive droite du fleuve Mississippi. Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gosselin, Chestnut, Patterson et Peter, mesurant, au pied américain, 15 pieds 3 pouces de face à la rue Gosselin sur une profondeur de 137 pieds 4 pouces e 3 lignes entre lignes parallèles, étant une moitié la plus près de la rue Peter du lot désigné par la lettre B, conformément au plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 4 décembre 1858 et annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 21 juillet 1881.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent d'une bâtisse à deux étages connu par le No 364 rue Gosselin, ayant à peu près 11 chambres.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Locust ou Solis, Freret ou Jacob, Première et Philip, désigné comme lot No 7 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Wm Shannon, ancien notaire, le 7 février 1866 et mesurant 31 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds neuf pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No 2519 rue Première.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1897 et de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. Morgan Gurley, notaire.

30 nov—30—déc 5 12 19 26—jan 2 6

PAR J. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle demeure dans les faubourgs

Avec des terres extensives faisant face à la Rivière Mississipi occupant un ilet carré.

Succession de Charles H. Luzenberg.

No 54,103.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 22 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges à la batture, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre la Rivière Mississipi ou la rue Nord Peters, les rues Jourdan, Royale, et la ligne de la propriété du Couvent des Ursulines, et mesurant 325 pieds de face à la Rivière Mississipi ou rue Nord Peters, 319 pieds 9 pouces sur l'avenue Jourdan, 300 pieds 4 pouces sur la ligne le divisant de la propriété du Couvent des Ursulines, et 325 pieds de largeur sur la ligne du fond la plus près de la rue Royale.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et pour la balance des billets à un et deux ans portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, garantis par liens du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1898, en plus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Bussière Rouen, notaire

28 nov—28—déc 5 12 19 26—jan 2 6

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 54 129

In Ré Théodore D. Palmer vs Mme Sallie W. Ketchford.

VENTE EN PARTAGE.

Jeudi 6 Janvier 1898 à midi.

A la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune, par W. C. H. ROBINSON Encanteur—Bureau 812 rue Commune, Hennen Building—Sous et en un jugement de l'Hon. Fred. D. King, Juge de la Division B. de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans rendu le 5 octobre 1897 et signé le 15 octobre 1897, à moi adressé, je procéderai à la vente aux enchères publiques, les propriétés foncières suivantes à savoir.—

1° Un certain ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 176 et borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Newton et Decatur, et divisé en vingt lots du No 1 à 20 inclusivement et mesurant comme suit—

Lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 ligne de face à l'avenue Atlantique, sur une profondeur et façade de 123 pieds 8 pouces à la rue Newton.

Lots 2 à 9, les deux inclus, se joignent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces. Lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Decatur et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur et façade sur la rue Decatur de 123 pieds 8 pouces. Lot 11 forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Decatur, et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade sur la rue Decatur de 123 pieds 8 pouces.

Lots 12 à 19, les deux inclus, se joignent et mesurent chacun 32 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces. Lot No 20 forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Newton et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade à la rue Newton de 123 pieds 8 pouces, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, connu comme l'ilet No 223 borné par les rues Elmire et avenue Pacifique et les rues Lapeyrouse et Socrates, et ayant une façade à chacune des rues Lapeyrouse et Socrates de 247 pieds 4 pouces et une profondeur à chacune des avenues Pacifique et Elmire de 309 pieds 9 pouces.

Le tout d'après le plan fait par W. T. Thompson, voyer, en date du 7 mars 1849, copies duquel sont faites par W. C. Tehan, en date du 17 décembre 1890, maintenant en exhibition à la bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit avec intérêt au taux de sept pour cent par an sur les paiements différés, à être représenté par des billets des acquéreurs garantis par privilège et hypothèque spéciale du vendeur, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas d'un procès pour forcer la collection des dits billets; les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1898.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. E. L. Simons, notaire,

Plans à la Bourse.

W. C. H. ROBINSON.
Encanteur et agent de propriétés, Hennen Building, 812 rue Commune.

5 déc—5 12 19 26—jan

BANQUES.

J. HASSINGER, Prés't. J. E. MERILH, Vice-Prés't

Etat Annuel de la

Banque d'Epargnes Germania,

Germania Savings Bank.

No 311 RUE DU CAMP.

A la clôture des affaires le 31 décembre 1897.

ACTIF.

Actions dans d'autres corporations		$17,725 00
Bons portant intérêt		474,016 42
Prêts sur hypothèque		490,206 78
Propriétés foncières		22,260 65
Prêts à échéance		521,792 38
Prêts sur demande		645,428 98
Meubles et installations		750 00
Comptant		242,753 90
Total		$2,414,934 11

PASSIF.

Capital payé		100,000 00
Profits indivis		294,532 17
A savoir: Gain après déduction de toutes les dépenses et taxes	102,996 75	
Moins $52 349 20 au crédit des déposants pour intérêt et $16,000 aux actionnaires durant le courant de cette année	68 349 20	
Surplus maintenant augmenté	34,647 55	
A ajouter, profits indivis existant le 31 décembre 1896	259,881 62	
La réserve actuelle est de	294,532 17	
Dû à 7 436 déposants		2,012,249 94
Dividende No 32		8,000 00
Autres dividendes non payés		152 00
Total		$2,414,934 11

Je certifie que l'état ci-dessus est vrai et correct. G. AD. BLAFFER, Caissier.

Juré et signé sous serment pardevant moi, ce 31me jour de décembre 1897.

GEO. C. WALSHE, Notaire Public.

Attesté correct:
J. E. MERILH,
A. VIZARD

Le dividende semestriel des actionnaires usuel de Huit Dollars par action sera payé sur demande.

1er jan—☞

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Troisième District,

Connu comme No 2515 rue Remparts, entre les rues Poète et Musique.

The Third District Building Association vs Lilian Hyde, femme d'Oscar Antoine

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,134—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Claude, Poète et Musique, ledit ilet est désigné par le numéro municipal 369 et le dit lot par le numéro vingt et un, conformément à un plan déposé dans le bureau de F. DeArmas, ancien notaire en cette ville et mesure en mesure française trente trois pieds de face à la rue Remparts sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour le plaignant.

30 déc—30—jan 6 13 20 27—fév 3

VENTES PAR LE CONSTABLE.

D. C. Barnes vs Mme John Taylor, affendé, Mme Jos. Taylor et son mari.

DEUXIÈME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans. No 29 545 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt: No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le JEUDI, 6me jour de janvier 1898, à 11 heures A. M., de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

28 déc—28—jan 4 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William J. Vason.

No 54,337—Cour Civile de District—Division E—paroisse d'Orléans.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, le dit ordre daté et signé le 23 novembre 1897 et adressé à moi je procéderai à vendre en mon bureau No 144 rue Carondelet, aux enchères publiques, MERCREDI 19 janvier 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans les propriétés suivantes, à savoir—

1° Une moitié indivise d'intérêt dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35 borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Nouvelle Levée et St James, Nos 1 et 2, et mesurant chacun 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Robt P. Upton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W D. KINGSTON, Encanteur,
144 rue Carondelet.

19 déc—19 26—jan 2 9 19

Mandeville et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 1er décembre 1897.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée du train du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les dimanches) l'arrivée du train de 3 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches par le train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de rue Girod

W. G. COYLE & CIE, Agents,
No 328 rue Carondelet, coin Union.

28 mars—

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer "New Orleans and Carrollton"—Nouvelle Orléans, Lun. 26 décembre 1897.—A une réunion régulière du Bureau de Direction un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET CINQUANTE SOUS par action a été déclaré payable le et après le 29 janvier 1898. Le transfer du stock du 10 au 20 janvier devrait être un ex-dividende.

WALTER V. CROUCH,
Secrétaire et Trésorier.

29 déc—à date